Constitution des classes 2023-2024

publié le 04/09/2023

Mesdames, Messieurs,

La constitution des classes est un acte pédagogique qui est une prérogative du chef d'établissement. Sous sa responsabilité et à sa demande, les équipes pédagogiques du collège Gérard Philipe de Niort se sont réunies en juillet 2023 pour répartir les élèves dans les classes en fonction des contraintes de structure (langues vivantes, options...), des informations transmises par les enseignants du primaire (pour les classes de 6ème), des intérêts des élèves au regard des relations positives ou négatives qu'ils ont eues entre eux les années précédentes. Des modifications ne seront qu'exceptionnelles.

Je vous remercie pour votre compréhension.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.